Centre
de services scolaire
des Hautes-Laurentides
Québec

Comité conjoint
Politiques pédagogiques (C.P.P.) et Comité paritaire EHDAA (CPEHDAA)

Compte rendu CPP-CPEHDAA du 21 février 2023

Présences :	Boisjoli, Daniel	☒	Boulianne, Élaine	☒	Charbonneau, Katy	☒
	Constantineau, Joëlle	☒	Ducharme, Nathalie	☒	Dumoulin, Marième	☒
	Duval, Linda	☒	Jacques, Janick	☒	Ouellet, Josiane	☒
	Tessier, Vanessa	☒				

OBJET	DISCUSSION - RÉSULTAT	SUIVI - QUI
1. Animation / secrétariat	Animation : Vanessa Tessier Secrétariat : Katy Charbonneau	
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	Ajout du point 15 : organisation scolaire Apporté par Daniel Boisjoli.	
3. Adoption et suivi au compte rendu de la rencontre du 1er novembre 2022	**Point 3** : La partie patronale assumera le service de secrétariat. **Point 4** : Vanessa a déposé un document sur le TEAMS qui explique ce qui a été fait avec la mesure 49 section 2. Il reste un résiduel d'environ 96 000 $. Il est proposé que ce résiduel soit maintenu ainsi en statu quo pour le moment. Il pourrait être reporté à 2023-2024.	

OBJET	DISCUSSION - RÉSULTAT	SUIVI - QUI
	Le besoin ne semble pas revenu concernant le report d'une journée pédagogique au préscolaire (validé avec Christian Coursol). **Point 6** : Programme CCQ : consultation de la FSE des CSS qui ont fait des projets pilotes avec l'implantation du programme CCQ. Daniel donnera les informations de cette consultation à Vanessa. Le centre de service scolaire sera à préparer un plan de déploiement en lien avec ce nouveau programme. **Point 7** : La partie syndicale se questionne à savoir pourquoi la semaine de relâche sera aussi tardivement en 23-24. Quelques hypothèses sont soulevées en lien avec le 1er lundi du mois de mars, le nombre de jours prévus par étape. **Point 11** : Le document n'est toujours pas déposé sur l'intranet, en fonction de tâche de secrétariat à venir.	
4. Budget perfectionnement des écoles 2021-2022	Document déposé sur le TEAMS, consulté par les deux parties.	
5. Budget libération PI mesures 13320 et 15374 2022-2023	Document déposé sur le TEAMS, consulté par les deux parties. Après consultation du comité paritaire EHDAA, les critères de répartition (pondération) avaient été revus pour application 23-24. La partie syndicale questionne la pondération pour les élèves de secondaire 4 et 5. Il faudrait revoir à la rencontre d'avril les dépenses réelles et revoir si les critères (pondération) devaient être revus à ce moment-là.	
6. Compensation stagiaire, bonification de la mesure 30020	La mesure a été bonifiée de 660 $ à 1000 $ par stagiaire. Le comité paritaire doit réfléchir à la façon de répartir cette bonification.	

OBJET	DISCUSSION - RÉSULTAT	SUIVI - QUI
	Le comité recommande la répartition suivante pour terminer l'année 22-23 : – Ajout d'une journée de libération ou compensation et 100 $ de matériel. – Il faudra penser à dédommager l'ensemble des enseignants qui ont reçu des stagiaires en 22-23 pour des stages 1 à 4. À la dernière rencontre de l'année scolaire 22-23, il faudra revoir les critères de répartition pour l'année scolaire 23-24.	
7. Suivi des élèves exclus de la moyenne, 1re étape (élèves en modification)	Document déposé sur TEAMS, 4 élèves seraient en modification au CSSHL du secteur ordinaire.	
8. Grille-matière et dérogation au régime pédagogique (semestrialisation, PAI-Pré Dep, Anglais Intensif) de 2021-2022	Document déposé sur TEAMS, pour consultation par les deux parties.	
9. Admission d'un nouvel élève en cours d'année (JC)	Questionnements soulevés par la partie syndicale concernant l'arrivée d'élève en cours d'année. Une perception de sentiment d'urgence est sentie de la part de certains enseignants pour asseoir rapidement l'élève dans une classe. Des pistes de solutions sont soulevées comme d'organiser une période tampon pour mieux accueillir l'élève en rotation par les différents enseignants. Réfléchir à une formule d'accueil à l'interne à l'école. La direction de l'EPSJ apportera cette recommandation à son équipe responsable de ce dossier.	
10. Soutien émotif	La partie syndicale soulève les problématiques relevées dans les groupes de soutien émotif. Un comité a déjà été formé pour essayer de dénouer la situation en 21-22. La partie patronale fait état des travaux du comité et de la mise en place d'actions qui ont découlé des réflexions du comité : - TES chef d'équipe pour soutenir au niveau des élèves TSA.	

OBJET	DISCUSSION - RÉSULTAT	SUIVI - QUI
	- CP climat scolaire et bienveillance priorisation des situations en SÉ. - Répartition des services de psychologie pour soutenir ces groupes. - Formation et accompagnement pour la mise en place du programme ARC par la chercheuse Dr. Collin Vézina. - Augmentation des heures de TES pour rétention du personnel. - Etc.	
11. Situation ILS	La partie patronale fait un portrait de situation : 38 élèves sont sur la liste, dont 21 nouvelles inscriptions cette année. – 9 élèves ont une cote 10 – 5 élèves ont une cote 11 – 7 élèves ont une cote 22 – 9 élèves non évalués pour le moment. Le CSS octroie un financement pour la cote 22 seulement. Une réévaluation de la situation doit être faite aux 6 à 8 semaines afin de voir si l'élève maintient ou non sa cote. Avec la grande demande, il est impossible d'offrir cet accompagnement pour le moment. Le CSS reçoit 30 000 $ alors que les dépenses engagées seront davantage de l'ordre de 100 000 $. Plusieurs autres dépenses non répertoriées sont aussi engagées directement par les budgets écoles. La partie syndicale soulève ce qui est prévu à la L.I.P. concernant la mise en œuvre du programme. Elle soulève aussi la vérification à faire avec la mesure concernée qui mentionnerait des sommes disponibles a posteriori.	
12. Règles de passage du primaire vers le secondaire et du 1er au 2e cycle du secondaire ✓ Suivi du chantier de travail	Première rencontre du comité le 21 février 2023 en AM. Il est convenu de laisser la phrase concernant la mention aux parents pour le passage. Le document est prêt à être approuvé.	

OBJET	DISCUSSION - RÉSULTAT	SUIVI - QUI
13. Plan d'action vs Plan d'intervention	La partie syndicale demande une clarification entre le plan d'action et le plan d'intervention. La partie syndicale soulève l'importance de clarifier la différence entre le plan d'action et le plan d'intervention et s'assurer d'une démarche réfléchie et structurée qui pourra suivre l'élève dans son parcours. La partie soulève le 8.9.04 pour revenir en comité paritaire EHDAA. Les travaux du comité plan d'intervention du CSS seront présentés ultérieurement.	
14. Suivi des mesures en FP et FGA	FP : - Maintien d'un 100 % en orthopédagogie - Maintien du TTS à 100 % - Ajout en psychoéducation de 50 % à 100 % - Ajout d'outil technologique pour 100 % des élèves - Ajout de période de soutien dans tous les secteurs FGA : - 100 % en orthopédagogie - Une enseignante qui fait de l'individuel dans une autre tâche comblée de 20 % - Service TTS à 242,86 % (3 personnes) - Libéré pour les dépistages en lecture RAI - Ajout du coenseignement pour les sous-groupes - Développements aux enseignants	
15. Organisation scolaire	De nouvelles données sont mises de l'avant dans la formation des groupes pour l'organisation scolaire. Prise en charge de la moyenne plutôt que du maxima des conventions collectives pour l'organisation scolaire. Les deux parties soulèvent les 4 motifs de la convention collective qui permet le dépassement.	

OBJET	DISCUSSION - RÉSULTAT	SUIVI - QUI
	La partie syndicale demande à recevoir la première hypothèse d'organisation scolaire lorsqu'elle sera disponible.	
16. Prochaine rencontre : ✓ 25 avril EPSJ, local 202 13 h 30 à 16 h		